



15ème législature

Question N° : 44830	De M. Jean-Luc Warsmann (UDI et Indépendants - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique >justice	Tête d'analyse >Renforcement de l'action de groupe	Analyse > Renforcement de l'action de groupe.
Question publiée au JO le : 15/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, quant à la nécessité de renforcer l'action de groupe du droit français. Les situations répétées de mauvais traitements des aînés dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes viennent de lui y rappeler. Elles s'ajoutent à une longue liste de litiges dans lesquels les victimes n'ont pas pu être facilement indemnisées dans un seul procès, comme cela est possible dans d'autres pays européens. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement en la matière.